

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Sénat recommande des moyens pour la DGCCRF !

Solidaires CCRF & SCL, 1^{er} syndicat à la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), partage les conclusions du [rapport d'information de la Commission des Affaires Economiques du Sénat intitulé « Information du consommateur : privilégier la qualité à la profusion »](#) demandant plus de moyens humains et juridiques pour la DGCCRF.

Un constat qui va à l'encontre de la politique actuelle du gouvernement, qui vient de décider de transférer les compétences de la DGCCRF en matière de sécurité alimentaire au bénéfice du Ministère de l'Agriculture : une décision arbitraire qui annonce le dépeçage à venir de cette direction dont le personnel est en charge de la protection des consommateurs et consommatrices !

L'axe 4 du rapport intitulé « REDONNER DES MOYENS PUBLICS À LA POLITIQUE DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR » prévoit deux recommandations : renforcer les effectifs de la DGCCRF et donner des moyens juridiques pour lutter contre les pratiques commerciales trompeuses.

Solidaires CCRF & SCL porte ces revendications depuis des années, et avait déjà dénoncé la baisse continue des effectifs de la DGCCRF (- 450 entre 2010 et 2021 d'après le Sénat) et des contrôles de l'information des consommatrices et consommateurs (passés de 105 000 à 73 000 entre 2012 et 2021, toujours d'après le Sénat).

Hasard ou coïncidence, cette période correspond à la mise en place effective de l'interministérialité, issue de la Réforme de l'Administration Territoriale de l'État (*RÉATE*) voulue par Nicolas SARKOZY et jamais remise en cause depuis. Soit un cycle de réorganisations- ou désorganisations ?- successives et de baisses quasi ininterrompues d'effectifs, qui bien loin de renforcer le service public l'ont considérablement affaibli.

Si les conclusions de la Commission sénatoriale sont factuelles et incontestables, il y a fort à parier que la portée en sera limitée. En effet, le gouvernement, en transférant la sécurité alimentaire au Ministère de l'Agriculture, a ouvert la porte à un transfert progressif de l'ensemble des contrôles alimentaires loin de la DGCCRF, ainsi qu'à des délégations de service public vers le secteur privé. Le gouvernement a également acté le transfert *a minima* de 60 équivalents temps plein (ETP) de la DGCCRF vers la Direction Générale de l'Alimentation (DGAI). Tout le contraire d'un renforcement !

Pour Solidaires CCRF & SCL, il est nécessaire de mettre au cœur des débats les questions de protection des consommateurs et consommatrices, que ce soit pour l'information, la sécurité ou la recherche de fraudes. Et de cesser les effets d'annonce pour sortir la DGCCRF et les laboratoires de Bercy de la spirale infernale de réformes et de coupes budgétaires auxquelles ils sont soumis !

Contacts : Roland GIRERD 06.89.56.20.69 / Emmanuel PAILLUSSON 06.66.28.91.92